

## Adopté un enfant de ma conjointe

Par Siouxsioux123, le 07/05/2012 à 15:47

Bonjour,

J'ai ma conjointe qui a eu un enfant non reconnu par son père naturel. Si elle décéde je souhaiterai pouvoir obtenir la garde de cet enfant comment faire ?

Cordialement,

## Par youris, le 07/05/2012 à 16:54

bjr,

en l'absence de filiation paternelle établie, vous pouvez reconnaître cet enfant comme étant le vôtre.

il existe aussi la procédure d'adoption simple ou plénière, voir ce lien: http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1094.xhtml

conjoint signifie que vous êtes mariés.

cdt

Par Siouxsioux123, le 07/05/2012 à 20:22

non justement nous ne sommes pas marié ni pacsé